

A&H – B.P. 421 – 27130 VERNEUIL SUR AVRE

Cessions - Droits étrangers : vous souhaitez acquérir les droits d'un de nos ouvrages ? Rien de plus simple, écrivez-nous à : contact@lestemps.fr en précisant l'ISBN.

Publication de votre manuscrit à l'étranger : Vous trouverez ci-dessous **un exemple pour la publication de votre manuscrit à l'étranger.**

1 Demandez auprès des ambassades ou dans les salons littéraires, les listes de notoriété des traducteurs ainsi que les annuaires des différents éditeurs. (Cette démarche est parfois payante).

2 Faites la traduction, la correction, et la mise en page de votre texte.

3 Soumettez votre manuscrit aux différents comités de lecture respectifs des maisons d'éditions.

Ou bien confier-nous une ou plusieurs des tâches à accomplir.

Nous proposons de réaliser pour vous :

- La saisie de vos courriers ou textes sur traitement de texte à partir de documents manuscrits.
- La rédaction de courriers administratifs en langue étrangère.
- Les expéditions et le suivi postal si nécessaire.
- Les négociations des devis pour la traduction de vos textes en :
Anglais/Français/Coréen/Chinois/Indonésien/Arabe/japonais.
- La relecture, la correction et mise en page de vos documents sous traitement de texte.
- La mise en page d'un dossier de presse accompagné de votre manuscrit que vous proposerez à différents éditeurs étrangers. (comités de lecture).
- L'impression de 50 à 150 exemplaires papiers (feuille à feuille ou reliés).
- Les mises sous plis, l'affranchissement, ainsi que les expéditions.
- Si votre manuscrit est retenu par un éditeur, nous pouvons nous charger de la traduction en français des différents documents, courriers, emails reçus.
- La mise en place de réunions par visioconférence (Skype) avec un interprète.
- La rédaction et compte-rendu de réunions.
- Les déplacements à l'étranger.
- La mise en relation avec un attaché de presse par Visio conférence (skype).
- La mise en relation avec un conseiller juridique pour connaître vos droits à l'international.
- La réalisation des dossiers de presse, de biographies.

Vos manuscrits sont étudiés en comité de lecture par les différentes maisons d'éditions et les réponses vous sont expédiées par leurs soins à votre domicile.

- Un devis écrit vous sera établi avant tout démarrage de travaux.

Condition de paiement : 50% à la commande, solde avant expédition.

Notre réseau est constitué de professionnels indépendants, de professions libérales, de PME, d'auto-entrepreneurs de la chaîne graphique et de l'édition en France et à l'étranger.

Si vous souhaitez être contacté par téléphone, n'hésitez surtout pas à nous écrire par courrier ou par notre formulaire de contact en ligne sur notre site : www.lestemps.fr